



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Québecor annonce le rachat des débetures convertibles 4,0 % échéant en 2024

Montréal, le 13 mai 2024 — Québecor inc. (« Québecor ») (TSX : QBR.A, QBR.B) a annoncé aujourd’hui qu’elle avait émis un avis de rachat à l’intention des porteurs de ses débetures subordonnées non garanties convertibles 4,0 % échéant le 26 juin 2024 actuellement en circulation (« débetures »). Comme il est indiqué à l’avis de rachat, Québecor prévoit racheter la totalité des débetures émises et en circulation le 25 juin 2024 (« date de rachat »). À la fermeture des bureaux le 10 mai 2024, le montant en capital global des débetures émises et en circulation s’élevait à 150 000 000 \$.

Conformément aux modalités des débetures, Québecor a choisi d’exercer son droit de régler le rachat en actions à l’égard de la totalité du montant en capital impayé des débetures. Par conséquent, Québecor émettra et remettra aux porteurs, à la date de rachat, des actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») conformément aux modalités relatives à la conversion des débetures. Sur la base du cours de fermeture le 10 mai 2024, ce sont approximativement 5,0 millions d’actions catégorie B qui auraient été émises et remises aux porteurs à la date de rachat. Les intérêts courus et non versés sur les débetures jusqu’à la date de rachat exclusivement seront versés en espèces aux porteurs.

« La décision d’exercer le droit de régler le rachat en actions de Québecor est compatible avec notre approche prudente en matière de gestion du bilan et s’inscrit dans notre volonté de poursuivre la réduction de notre ratio d’endettement », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

Depuis le lancement du programme de rachat dans le cours normal des activités de Québecor en 2011, Québecor a procédé au rachat d’environ 58,2 millions d’actions catégorie B, à un prix moyen pondéré de 23,97 \$ l’action. Les achats aux termes de ce programme ont été effectués par l’intermédiaire de la Bourse de Toronto conformément aux exigences de celle-ci ou d’autres systèmes de négociation parallèles.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d’une offre d’achat ou de vente de titres dans un territoire donné. Les titres mentionnés aux présentes n’ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* ou des lois sur les valeurs mobilières applicables d’un État, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l’absence d’une inscription ou d’une dispense applicable des exigences d’inscription.

La Bourse de Toronto n’a pas examiné le présent communiqué de presse et décline toute responsabilité quant à la pertinence ou à l’exactitude de celui-ci.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la possibilité que Québecor soit incapable de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires, incluant sans s'y limiter, l'expansion géographique des activités de télécommunications et la réorganisation de Groupe TVA, la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et des prix des produits et services offerts par les concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques liés aux interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseaux, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou d'autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays, les risques liés aux mesures d'urgence mises en œuvre par divers gouvernements, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés à un jugement ou un règlement défavorable d'un litige, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique.

S'ajoutant à ces risques, les risques liés à l'acquisition de Freedom et à la stratégie d'expansion en dehors du Québec, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les risques liés aux passifs ou coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom. De même, les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout, et les coûts d'opérations et investissements requis dans l'avenir pourraient être différents de ce qui est prévu. De plus, des litiges imprévus ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction. Enfin, les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom ou de Vidéotron, en tant qu'ERMV ou autres, pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement avec les ESLT et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés.

Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de Québecor au 13 mai 2024 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor

— 30 —

Renseignements :

Hugues Simard

Chef de la direction financière

Québecor inc. et Québecor Média inc.

hugues.simard@quebecor.com

514 380-7414

Direction des communications

Québecor inc.

medias@quebecor.com